



LA VIE À MAURENS-SCOPONT

Bulletin Municipal

Septembre 2014

#46





Le mot du maire

Mes chères concitoyennes et chers concitoyens,

Le mandat d'élu municipal que nous commençons va nous faire prendre la mesure des modifications fondamentales qui s'opèrent depuis notre adhésion à la communauté de communes de Sor et Agout «CCSA» et la place de celle-ci dans notre quotidien. Par les compétences que nous avons transmises, petite enfance, développement économique et numérique, aménagement de l'espace, urbanisme, SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), voirie, action socioculturelle et culturelle, tourisme, environnement et développement durable, assainissement non collectif «SPANC». Par ces attributions, l'organe de décision concernant l'avenir de notre commune s'est déplacé à la CCSA. Nous faisons maintenant partie d'un ensemble de 26 communes comptant 23 000 habitants où notre commune dispose d'un représentant et d'une voix au sein du conseil de communauté qui compte 52 membres. Si nous voulons influencer sur

notre avenir, voir aboutir nos projets, les élus de notre commune doivent participer aux différentes commissions de travail qui élaborent les orientations, étudient les dossiers, proposent les réalisations pour les années futures. Avec toujours la vision de l'intérêt communautaire même si parfois celui-ci ne sera pas le nôtre. Leurs conclusions sont ensuite transmises au conseil de communauté qui décidera, le conseil de communauté étant l'exécutif de celle-ci.

Le puissant levier qu'est la CCSA permet la mise en place de la desserte en fibre optique de l'entreprise Cepheid et par la même de notre commune. Un premier tronçon sera réalisé entre Lavaur et Maurens-Scopont avec mise en service au 1er trimestre 2015 pour un coût de 200 000€. Viendra ensuite le bouclage par le raccordement à Puylaurens et la desserte des autres communes se situant entre, pour un montant de 400 000€ supplémentaire. Le tout sera financé par la CCSA et le

conseil général. Le déploiement à l'intérieur de notre commune fera l'objet d'études complémentaires. Ce réseau très haut débit est essentiel au développement économique de notre territoire permettant ainsi la création ou le développement d'entreprises, petites ou grandes, génératrices de valeur ajoutée indispensable à la vie et au financement des services publics. La commission aménagement de l'espace a mis en avant l'économie circulaire dans le domaine de l'énergie avec le concours LEADER (programme européen), 3ème pilier de la PAC, politique agricole commune.

La 1^{ère} édition de la fête des Arts au Village, qui s'est tenue le jour précédant notre fête communale, marque la volonté de la CCSA de faire rencontrer les populations et les élus du territoire afin de mieux se connaître et appréhender ainsi notre nouvelle entité. Je remercie le comité des fêtes et tous les bénévoles qui ont participé à son succès, ainsi

que tous les artistes peintres, sculpteurs, ferronnier d'art qui nous ont présentés leurs œuvres, à notre sonneuse de cloche pour le carillon de midi, à notre prêtre pour avoir accepté de transformer son église en galerie d'art.

La réalisation de parcours pédestre sur le pourtour du lac de Geigne a connu un vif succès de la part des promeneurs et joggers. Un grand nombre de suggestions ont été faites en vue de l'amélioration du parcours et de la réalisation d'autres sentiers au sein de notre commune.

Concernant le dossier autoroutier je proposerais au Conseil Municipal la tenue d'une réunion publique au début 2015 afin de préparer l'enquête d'utilité publique qui suivra.

Je terminerais mes propos par cette citation de Jean Jaurès : "L'histoire humaine n'est qu'un effort incessant d'invention, et la perpétuelle évolution est une perpétuelle création."

Claude Reilhes

Budget communal 2014

Le 24 avril 2014, le conseil municipal a voté les taux des taxes pour 2014 à l'identique des taux de 2013 :

	BASE 2014	TAUX 2013 & 2014	PRODUIT 2014
Taxe d'habitation	119400	11,54%	13779
Taxe foncière sur le bâti	116500	15,70%	18291
Taxe foncière sur le non bâti	23700	41.62%	9864
TOTAL			41934

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<p>Dépenses</p> <ul style="list-style-type: none"> Charges à caractère général : 107 969,69€ Charge de personnel : 21 440€ Atténuation de produit : 4 391€ Autres charges de gestion courante : 65 166 € Charges financières : 5 550€ Virement à la section d'investissement : 25 120,08 € <p>Recettes</p> <ul style="list-style-type: none"> Produit des services : 195€ Impôts et taxes : 114 920€ Dotations et participations : 40 649€ Autres produits de gestion courante : 23 400€ Atténuation de charges : 7 300€ Résultat de fonctionnement reporté : 43 172,77€ 	<p>Dépenses</p> <ul style="list-style-type: none"> Opérations d'équipement : 31 000€ Remboursement d'emprunts : 18 000€ Dépôts et cautionnements reçus : 2 100€ Résultat d'investissement reporté : 71 473,08€ <p>Recettes</p> <ul style="list-style-type: none"> Subvention d'investissement : 9 000€ Dotations : 12 753€ Dépôts et cautionnement reçus : 2 100€ Virement à la section de fonctionnement : ww 25 120,08€

Infos Mairie

Les personnes qui le désirent peuvent transmettre leur adresse e-mail à la Mairie, ceci afin de recevoir des informations diverses et variées sur la commune, sur la communauté de communes, sur les associations, etc...

Vous pouvez transmettre votre adresse e-mail à la Mairie de Maurens Scopont par courriel :

**mairie.maurens-scopont
@e-kiwi.fr**

Le Conseil Municipal

Les conseillers municipaux élus le 23 mars 2014 sont :

Claude Reilhes
Noellie Bourdais
Nina Bozovic
Jean-Paul Duval
Stéphanie Grenard
José Jaurou
Sandrine Nardi
Véronique Nourigat
Stéphane Roux
André Thomas
Noël Weisse.

Le dimanche 30 mars, le conseil municipal a élu le maire, Claude Reilhes, et les adjoints, Jean Paul Duval, Véronique Nourigat & André Thomas.

Le 10 avril, le conseil municipal a désigné les délégués représentants la commune aux différents syndicats intercommunaux auxquels elle adhère.

-S.D.E.T. :
(Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn)
Jean-Paul Duval
& Stéphane Roux.

-Syndicat d'entretien de la Vallée du Girou :
Nina Bozovic
& André Thomas.

-Syndicat des eaux de la Montagne Noire :
Jean-Paul Duval
& Claude Reilhes.

-S.I.R.P. de la vallée du Girou, Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique :
Sandrine Nardi
& Véronique Nourigat.

Enquête publique Plan Local d'Urbanisme

L'étude du plan local d'urbanisme de notre commune est arrivée à terme et a été approuvée par le Conseil de la Communauté de communes. Il a été soumis à l'avis des personnes publiques associées : ensemble des administrations, services départementaux, chambres consulaires ayant à intervenir en matière d'aménagement.

Avant approbation définitive du plan il doit être soumis à enquête publique.

Toute personne privée, chaque habitant peut ainsi prendre connaissance du projet de PLU et faire état de toute remarque à son sujet.

Le plan et pièces jointes sont à disposition en mairie ainsi qu'un registre d'enquête où chacun peut écrire son avis

sur des points particuliers ou généraux.

Un commissaire enquêteur sera à disposition du public en mairie aux dates suivantes :

Jeudi **18 septembre** 2014
de 9h à 12h

Jeudi **25 septembre** 2014
de 15h à 19h

Jeudi **9 octobre** 2014
de 9h à 12h

Jeudi **23 octobre** 2014
de 15h à 19h

Les déchetteries du SIPOM Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères

Déchetterie de Caraman

05 61 81 43 79
Route de Cambiac
Ouverture le mardi, jeudi,
vendredi et samedi de 9h à 12h
et de 14h à 18h

Déchetterie de Revel

05 62 71 32 91
Z.I. de la pomme
Avenue Marie Curie
Ouverture du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Déchetterie de Puylaurens

05 63 59 12 29
Route de Saint Paul Cap de
Joux
Ouverture le mardi, jeudi et
samedi de 9h à 12h et de 14h
à 18h

Déchetterie de Soual

05 63 70 95 59
Chemin de Soulet
Ouverture le lundi, mardi,
mercredi et vendredi de 8h à
12h30 ; le jeudi de 8h à 12h30
et de 14h à 18h ; samedi de 8h
à 16h30

**Plus de renseignements
sur sipom.fr.**

Le recensement

Le prochain recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015. Auparavant, vous serez informés du déroulement de l'enquête.

**État
civil**

Mariages

Zerourou Lounas & Sabri
Keltouma se sont unis le 12
avril 2014.
Borderes Benjamin & Pauthe
Pauline se sont unis le 19
juillet 2014.

Décès

Candeilh Noé nous a quitté le
21 avril 2014.
Hubert Renée nous a quittée
le 29 juin 2014.

Le serpent de mer de la 4 voies payante est de retour...

Les combats perdus sont ceux qui ne sont pas menés et comme je l'écrivais dans ces colonnes en août 2013 c'est la dernière bataille qui compte. Malheureusement l'attentisme des optimistes et celui des résignés nous ont conduit là où nous sommes aujourd'hui.

Mais revenons à la chronologie.

Depuis la concertation de 2011-2012 au terme de laquelle en septembre le préfet n'avait pu trancher ni sur le nombre des échangeurs ni sur la tracé de 50 mètres de large sur un bon tiers du projet, ce dernier était en stand by du moins en apparence.

Le nouveau gouvernement socialiste gelait tous les grands travaux inscrits au SNIT et mandatait la commission mobilité 21 qui classait l'autoroute dans les projets à réaliser entre 2030 et 2050 après les projets prioritaires à réaliser entre 2015 et 2030 et en recommandant de favoriser le plus souvent possible l'amélioration de l'existant.

Malgré cela en février 2014 le préfet de région mettait en demeure les collectivités territoriales co-financeuses de se prononcer rapidement. Malgré la présentation aux élus d'un dossier technique complet par le collectif RN 126 seul le conseil général de Haute Garonne se

positionnait contre le projet; la région et le département du Tarn se prononçaient très majoritairement pour. Dans la foulée le ministère relançait le projet de concession le 22 avril.

Pendant tout ce temps là, Préfet et DREAL finalisaient les conclusions de la concertation de 2012.

Un comité de pilotage (services de l'état et collectivités locales) entérinait le tracé de référence et le calendrier à venir. Après tous les autres secteurs, le vendredi 13 juin à Verfeil les maires du secteur 2 c'est à dire Verfeil-Bannières étaient convoqués par la DREAL ainsi que les maires de Villeneuve Maurens et Cambon appartenant au secteur 3 (ils furent aussi présents à leur réunion de secteur le jeudi 12).

Le début de réunion fut houleux: 14 maires Haut-Garonnais et Tarnais quittèrent la salle pour signifier leur mécontentement face à la demande toujours refusée de discuter des solutions alternatives.

Le 24 juin un comité de suivi avec des échanges, encore une fois houleux, présentait les décisions du comité de pilotage et le bilan des réunions de secteurs avec les élus. Puis courant juillet un nouveau comité de pilotage devrait confirmer les décisions déjà prises.

Le 3 juillet le front du refus de 14 maires organisait au rond point ouest de la déviation de

Puylaurens, un rassemblement destiné à donner de l'ampleur à leur communiqué de presse; ils étaient soutenus par la députée Linda Gourjade et par des élus des conseils généraux du Tarn et de Haute-Garonne et des élus de la région ainsi que par de nombreux collectifs, associations, partis, syndicats et simples citoyens. Pour le reste aucune communication locale officielle et les populations sont toujours à jeun de connaître les décisions sur le tracé sauf à consulter le site officiel de la concertation. On sait seulement que la zone Maurens-Vendine n'aurait pas d'échangeur.

Le calendrier est aussi décidé avec fin 2015 l'enquête publique préalable à la DUP (déclaration d'utilité publique) C'est là que chacun, particulier, entreprise, collectivité, association, devra préparer ses arguments et monter ses dossiers à présenter aux commissaires enquêteurs. Sans recours juridique les travaux commenceraient en 2018 pour une exploitation en 2021. Tous les aménagements demandés en supplément, comme par exemple un échangeur, seraient à la charge exclusive des collectivités territoriales (CG, CR et communautés de communes).

Le tracé est consultable sur le site de la concertation qui est réactivé après 2 années de silence. Mais que les riverains, en

le consultant, ne se croient pas sauvés pour autant. Certes le fuseau initial de 300 mètres est passé à un tracé dit "de référence" de 50 mètres mais ce dernier permet ainsi de redéfinir autour de lui un nouveau fuseau de 300 mètres appelé bande DUP dans lequel le concessionnaire pourra naviguer à son gré en invoquant des raisons économiques ou techniques. Ainsi si Esclauzolles est épargné par la tracé de référence, toute sa moitié basse est dans cette bande DUP et le concessionnaire pourrait bien décider de positionner l'autoroute sur la RN126 actuelle et de reconstruire celle-ci en dessous afin d'éviter deux ouvrages d'art pour la traverser. En boudet est entièrement écrasé par le tracé mais en remontant un peu dans le fuseau, le concessionnaire pourrait l'enclaver entre l'autoroute et la nationale. Ces deux quartiers ne sont pas encore près de pouvoir envisager leur avenir ni d'orienter l'évolution de leurs entreprises.

Thierry Revel



Association des chasseurs de Maurens- Scopont

La saison de chasse a repris depuis le 14/09/14 pour le petit gibier tel que le faisane, la perdrix et le lapin. Le lièvre sera lui ouvert à la chasse pendant 2 mois avec une maîtrise des prélèvements afin de garantir le développement de l'espèce qui se porte bien à ce jour. Des battues aux chevreuils seront aussi organisées durant la saison de chasse jusqu'à fin janvier 2015.

L'association des chasseurs a aussi continué à participer avec d'autres volontaires jusqu'à fin juin à l'élaboration des ponts piétonniers autour du lac de Geigne afin d'en rendre possible le tour.

Guy REILHES



Jeux & loisirs

La belote reprend à partir du mercredi 17 septembre, le 24 et 1^{er} octobre et tous les quinze jours en alternance avec Cambon jusqu'à fin avril ou mai chaque mercredi. Un loto aura lieu courant mars.

Le calendrier de la belote

Le mercredi à 21H00

Septembre 17, 24	Décembre 10	Mars 4, 18
Octobre 1, 15, 29	Janvier 7, 21	Avril 1, 15, 29
Novembre 12, 26	Février 4, 18	Mai 6, 13, 20.

Gym

Après les vacances, le retour au travail et la rentrée scolaire, voici la reprise des activités sportives.

L'association Sportive propose cette année encore trois cours et une licence à 90 €.

Vous pouvez effectuer 1, 2 ou 3 cours avec la même licence.

Le lundi à 20h30 - salle des fêtes du Faget avec Chrystel cours de fitness.

Le mardi à 20h30 - salle des fêtes du Faget avec Chrystel cours de Step et de renforcement musculaire.

Le jeudi à 20h45 - salle des fêtes de Maurens-Scopont fitness avec Sandrine Nardi. Vous avez droit à 2 cours d'essai si vous le souhaitez. N'hésitez pas à me contacter au 05 63 70 77 93 pour tous renseignements.

Sandrine NARDI

Malade la nuit, le week-end ou un jour férié ?



Comité des fêtes

Le comité des fêtes espère que vous avez passé un bon été !

Les fêtes de début juillet ont été l'occasion de se retrouver et de faire découvrir aux gens de la communauté de communes les atouts de Maurens-Scopont.

La promenade autour du lac de Geigne, les initiations au théâtre, à la musique et à la sculpture ont remporté un vif succès. En fin d'après-midi tout le monde s'est rassemblé pour l'apéritif buffet-dîatoire qui a été un moment de grande convivialité. Bravo à tous et un grand merci à tous ceux qui ont participé aux préparatifs et à l'animation.

Le dimanche, le jour de la fête de Maurens-Scopont a été aussi un moment important

où les habitants de la commune ont pu se regrouper et se recueillir à l'église et au monument aux morts après la balade autour du lac de Geigne.

L'apéritif et le repas festif ont été excellents ; très joyeux et animé comme toujours quand nous nous retrouvons tous ! De quoi donner des regrets à ceux qui n'ont pas pu venir !

C'est maintenant le moment de planifier les activités de l'année. Le Comité des Fêtes s'est réuni pour envisager les festivités de l'année. **Deux événements sont prévus : la soirée châtaigne et le Carnaval.**

La soirée châtaigne aura lieu le samedi 25 octobre à partir de 18 heures. Rejoignez-nous pour la soirée de préparation le lundi 6 octobre à 20h30 à la

mairie et pour le ramassage des châtaignes (le dimanche 12/10 après midi ou le 19/10 selon le temps). Ce sont des moments à ne pas manquer !

Le carnaval de février 2015 sera une grande fête. Les festivités commencent dès maintenant par la préparation et la construction des chars. C'est pourquoi nous vous invitons tous, petits et grands, jeunes et plus âgés à venir le samedi 15 novembre à 16 heures à la mairie pour donner votre avis sur le thème à choisir et discuter de la réalisation.

Notez toutes ces dates & réservez-les pour participer autant que possible car c'est quand nous sommes réunis que la fête est réussie.



La mairie est ouverte :

- le jeudi de 10H à 12H et de 14H à 19H.

Contacts :

Téléphone : 05 63 75 71 91

Fax : 05 63 75 71 91

Courriel :

mairie.maurens-scopont

@e-kiwi.fr